

Sujet : [INTERNET] Ferme éolienne de la Lande

De : Clarisse QUINTON <

Date : 06/05/2022 08:40

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Mr le commissaire enquêteur.

Très sensible à la préservation de l'environnement, je viens par ce message apporter mon total soutien au projet éolien de Commer-Martigné.

Si les économies d'énergies réalisées par chacun de nous sont la première des priorités, la production d'énergie locale, et notamment d'électricité, puisqu'elle est possible en utilisant le vent, doit être favorisée et encouragée sur notre département.

J'habite Saint Hilaire du Maine où un parc éolien citoyen (à 25%) produit actuellement entre 20 000 et 25 000 MWh/an.

C'est un exemple très concret d'investissement citoyen qui permet de sensibiliser chacun des investisseurs à plus de sobriété en matière de consommation d'énergie et par voie de conséquence à la préservation de l'environnement.

Je vous remercie donc, Mr le commissaire enquêteur de prendre en compte mon avis favorable au projet éolien de la Lande.

Recevez mes cordiales salutations.

Clarisse QUINTON